Image not found or type unknown

Exonération plus value immobilière et pension vieillesse

Par **zigouane**, le **22/04/2012** à **19:41**

Bonjour,
Je souhaite acheter un terrain prochainement constructible par le biais d'un nouveau PLU.
Je l'achète à sa valeur actuelle soit 80 000€ et je compte le revendre le double une fois constructible (prix du marché).
Afin d'échapper à l'imposition sur la plus value, est il possible de donner la sommes à un de mes parents **titulaire d'une pension vieillesse**, qu'elle achète et revende le terrain en son nom, puis, après la revente qu'elle me reverse mon investissement et sa plus value ?
Est ce légale ? rentable ? Comment contourner cette imposition plus qu' exorbitant à part bien sûr les closes prévues (résidence principale etc ..) !!!

Par **beberenice**, le **08/06/2012** à **16:01**

Pour savoir si cela est égal, je vous conseille d'effectuer une simulation impôt afin de savoir si vous êtes bien en règle

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés